

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon
Palais Saint-Jean – 4, avenue Adolphe Max 69005 Lyon

Compte rendu de la réunion du mardi 8 janvier 2019

Pour cette séance de rentrée solennelle, différentes personnalités avaient été invitées.

Se sont excusés :

Gérard COLLOMB, Maire de Lyon, Georges KÉPÉNÉKIAN et Jean-Dominique DURAND, adjoints au maire de Lyon ;
Myriam PICOT, vice-présidente de la Métropole de Lyon ;
Bruno GALLAND, directeur des Archives départementales et métropolitaines ;
Louis FAIVRE d'ARCIER, directeur des Archives municipales de Lyon ;
Daniel BENZONI, directeur du Musée d'Histoire de la Médecine et de la Pharmacie de Lyon, et Michaël MORETTI, assistant de collection ;
Frédéric FLEURY, président de l'université Claude Bernard, Lyon 1 ;
Jacques COMBY, président de l'université Jean Moulin Lyon 3 ;
Thierry MAGNIN, recteur des facultés catholiques de Lyon.

Étaient présents :

Thomas RUDIGOZ, député et maire du 5^e arrondissement ;
Farid HAMEL, bâtonnier du barreau de Lyon ;
Gérard KHÉNAFFOU, président de la Commission d'histoire du barreau de Lyon.

Académiciens excusés :

Christian BANGE
Gérard BRUYÈRE
Jean-Marie LAFONT
Gérard PAJONK

Le président 2018 Georges Barale présente le rapport moral sur les activités de l'année écoulée. Il rappelle la mémoire de notre confrère Paul Malapert disparu en janvier 2018. Pour des raisons de sécurité, le grand salon n'a pu nous être ouvert que tardivement ; grâce à l'amabilité de notre confrère, Louis Faivre d'Arcier, nous avons tenu nos premières séances dans la salle de conférences des Archives municipales de Lyon, gracieusement mise à notre disposition. Outre les conférences hebdomadaires, les différentes visites, la sortie annuelle, la participation à différents concours et manifestations, Georges Barale rappelle les deux journées d'études l'une consacrée à notre regretté confrère Louis David, et l'autre au major général Martin ; toutes deux donneront lieu à publication, la première dans les *Mémoires 2018*, la seconde dans un ouvrage séparé.

Il transmet alors la présidence de la séance au président 2019, Jean-Pol Donné, qui le remercie pour le travail effectué et présente sa propre communication sur « Louis ROUSSELON, du Barreau à la médaille » ; il nous permet de découvrir, d'une part l'implication de ce confrère dans un grand nombre d'associations et dans certaines sociétés savantes lyonnaises ; d'autre part, son intérêt pour l'art et le dessin qui inspire la méthode de ce talentueux médailleur lyonnais. Inspiré par Pisanello, Louis Rousselon choisit la médaille coulée illustrée par des symboles et une légende en latin, langue dont la clarté et la concision conviennent à gravure. Cette communication a été illustrée par de belles photos de diverses œuvres de Louis Rousselon, avec décryptage des symboles et des légendes : comme par

exemple les médailles créées pour Louis Bégule, Paul Trillat, Marius Gonin, Jean Tricou, Paul Boissenot, Claudius Linossier, Ferdinand Leyvastre, Claude Dalbanne, Charles Dugas, spécialiste de la céramique grecque – notre consœur Marguerite Yon a pu retrouver le modèle grec qui a servi à illustrer cette médaille–, Joseph Belloni, le Cardinal Paul-Marie Gerlier, le bâtonnier Georges Cohendy, Jean Tournassus, Mathieu Varille, Charles Touzot, la Société des Forces motrices, les Meules Durrschmidt, le docteur Pierre d'Espinay, le 5^e centenaire de la naissance de Rabelais, et par cet amoureux de l'Italie, pour les villes de Sienne, de San Gimignano, de Florence.

Discussion académique

Le docteur Frachette demande comment l'on passait d'une matrice à une médaille. J.-P. Donné répond que les médailles de Rousselon étaient coulées. Pour les médailles frappées, il fallait procéder à plusieurs « passes ». Il ajoute que, dans ce cas, il vaudrait mieux parler d'alliage cuivreux que de bronze. Sous la Révolution, des recherches ont été faites pour trouver un procédé permettant la frappe du bronze afin d'éviter de fabriquer des monnaies coulées trop aisément copiées. À Lyon, une entreprise, les Artistes réunis, avec Jean-Marie Mouterde, avait élaboré une nouvelle technique et envoyé à la Convention, un échantillon expérimental « la Liberté française », cheveux au vent ; mais Jean-Marie Mouterde a été guillotiné, et on ignore en quoi consistait ce procédé.

La séance est levée à 16 heures 10.

Rappel : Le résumé de cette communication est déjà sur le site de l'Académie. Bientôt, les textes des deux présidents s'y trouveront aussi.

Nicole Dockès-Lallement
Jacques Hochmann